

Rapport public Parcoursup session 2023

I.U.T. H. Poincaré de Longwy - Université de Lorraine - BUT - Génie électrique et informatique industrielle

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac techno
I.U.T. H. Poincaré de Longwy - Université de Lorraine - BUT - Génie électrique et informatique industrielle	Jury par défaut	Autres candidats	26	168	130	135	19	50
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	26	51	42	43	19	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

COMPETENCES GENERALES

- Être actif dans sa formation : écouter, participer et avoir envie d'apprendre,
- Avoir une maîtrise du français permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de comprendre un énoncé scientifique et de rédiger une solution à un problème,
- Avoir un niveau suffisant en anglais pour progresser pendant la formation afin d'extraire les informations d'un document technique rédigé en anglais et de pouvoir échanger oralement ou à l'écrit sur un sujet technique,
- Détenir des connaissances de base en bureautique et être capable d'évoluer dans un environnement numérique.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Mobiliser des ressources pour répondre à une problématique scientifique et technique,
- Élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation donnée.

QUALITES HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Montrer sa motivation et sa curiosité pour la technologie et les sciences en général,
- S'impliquer dans ses études et fournir un travail régulier, nécessaires à la réussite,
- Avoir l'esprit d'équipe, être capable de s'intégrer et de participer activement aux travaux de groupe,
- Faire preuve d'autonomie et d'initiative.

Attendus locaux

Connaître les outils mathématiques de l'électricité ; à défaut, s'investir dans les cours de mise à niveau proposés.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Les enseignements en BUT GEII sont gérés par un PN (Programme National), qui définit le contenu et l'organisation. Ce programme est décliné en quatre Blocs de Compétences. Trois de ces BC constituent un tronc commun (2 dès le BUT1 et un à partir du BUT2) en plus d'un BC par parcours.

Trois parcours sont proposés au choix dès le début de la deuxième année (BUT2). Un parcours "Automatismes et Informatique Industrielle", un second "Electricité et maîtrise de l'énergie" et un troisième "Electronique et Systèmes Embarqués".

Les enseignements se déroulent en cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et en travaux pratiques (TP).

Des situations pratiques sont proposées chaque semestre aux étudiants pour travailler en groupe sur un mini-projet à réaliser. Ces mini-projets sont à réaliser en présence d'un enseignant et/ou en autonomie. Ils permettent de valider les blocs de compétences. Durant chaque semestre du BUT, un projet tuteuré est à mener par les étudiants sur un sujet qu'ils choisiront. Ces projets en autonomie les formeront sur la démarche projet et le travail en équipe. Ils se terminent par une soutenance par groupe devant un jury, pendant laquelle les étudiants présentent et défendent leur solution et leur démarche.

En 2ème et 3ème année du BUT, les étudiants sont amenés à effectuer deux stages en entreprises, avec lesquels ils valident leur formation.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Bacs STI2D :

1) examen des dossiers pour créer la note "dossier et motivation", basée essentiellement sur le comportement (commentaires des enseignants sur les rubriques "fiche avenir" et "bulletins"), la motivation (rubrique "projet professionnel") et le parcours (cas des candidats en réorientation).

2) Calcul algorithmique prenant en compte : différentes matières de terminale (et/ou du bac si déjà obtenu) , la fiche avenir et la note "dossier et motivation"

3) Ce calcul génère une note globale et un classement. Réexamen examen des "dossiers tangents" (note globale entre 0 et 11) et modulation.

Les étudiants ayant au-dessus de 10 sont classés, les autres sont refusés.

N.B. : ces deux filières étant particulièrement appropriées pour la formation, très peu de dossiers sont refusés, généralement pour cause de

comportement ou de parcours.

Bacs Pro Elec ou info, Bacs Généraux :

1) examen des dossiers pour créer la note "dossier et motivation", basée sur le comportement, la motivation, le parcours, les notes obtenues.

2) Calcul algorithmique prenant en compte : Note "dossier et motivation", fiche avenir, quelques notes de terminale.

3) Ce calcul génère une note globale et un classement. Réexamen examen des "dossiers tangents" (note globale entre 0 et 11) et modulation.

Les étudiants ayant au-dessus de 10 sont classés, les autres sont refusés.

Autres cas (autres filières, bacs étrangers ...) :

1) examen des dossiers pour créer la note "dossier et motivation", basée sur le comportement, les notes obtenues, le parcours, la motivation.

2) Classement sur la seule note "dossier et motivation". Les étudiants ayant au-dessus de 10 sont classés, les autres sont refusés

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

néant

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	type de filière de baccalauréat	Bac généraux dominante scientifique : moyenne des notes augmentée de +2,5 (+3, 5 en cas de spécialité Math, Physique, SI ou informatique) Bac STI2D : bonus +2 ajouté à la moyenne des notes (+3 si spécialité SIN ou EE) Bacs généraux orientés économie option maths : Moyenne des notes augmentée de +1	filière du Bac	Très important
	- Notes dans les matières suivantes : maths, physique, anglais, français et, le cas échéant : technologie, sciences de l'ingénieur, informatique	Une moyenne des notes est calculée sur les notes de terminales en Maths, Physique, Anglais, notes du Bac français de 1ère, et le cas échéant : SI, technologie, informatique (+ Bonus éventuel lié à la filière du Bac). Cette moyenne est prise en compte dans le classement	- notes de terminale	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Pour les candidats en réorientation : notes et appréciations des années post-bac, notes au bac.	Si bac déjà obtenu : prise en compte des notes au bac des matières précédemment citées dans la moyenne des notes ; pour les candidats en réorientation, prise en compte des notes Post-Bac dans la note "Dossier et motivation" qui intervient dans le classement final.	- notes au bac, bulletins des années post-bac	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations de l'équipe	Niveau en français pour les étudiants issus de pays non francophone et non concernés par la procédure études en France.	Fiche Avenir, Bulletins	Très important
Savoir-être	Comportement ; Appréciations de l'équipe pédagogique ;	Appréciations de l'équipe pédagogique sur le comportement du candidat	Fiche avenir et bulletins de Terminale (commentaires des enseignants)	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation à intégrer la formation.	- Motivation à intégrer la formation - Etude du parcours pour les réorientations. - Pratique extra-scolaire amateur de l'électronique ou l'informatique	- Projet de formation - Activités et centre d'intérêt	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pas de critère particulier.	Pratique de l'électronique ou de l'informatique en amateur (Cf. rubrique "motivation")	Investissement citoyen du candidat. Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Signature :

Harouna SOULEY ALI,

Directeur de l'établissement I.U.T. H. Poincaré de
Longwy - Université de Lorraine